



Chères Milonaises, chers Milonais,

Après le succès des fêtes Médiévales 2015 et 2017, nous vous donnons rendez-vous les 29 et 30 juin 2019 pour une nouvelle édition ! Vous retrouverez campement, artisans, saltimbanques, jeux, contes, théâtre de rue, spectacle de fauconnerie et enfin spectacle son et lumière... dans le décor idéal autour de notre château Louis d'Orléans !

C'est un formidable moyen d'augmenter l'attrait touristique de notre commune et d'avoir un rayonnement départemental, voire national. Les retombées attendues sont économiques pour nos commerces, nos entreprises et, par ricochet, pour nos habitants bien sûr.

Cette fois encore, c'est l'association Murs, Remparts et Patrimoine Milonais qui est chargée de son organisation. Même si cette fête est un projet communal, il est extrêmement difficile pour une collectivité de le gérer en direct notamment pour des raisons de collecte de dons. C'est la raison pour laquelle une association a la délicate mission de tout supporter.

Il vous reste quatre mois pour préparer vos costumes, pavoiser vos maison, inviter vos amis et famille pour profiter pleinement de la fête !

Nous allons rechercher des bénévoles pour le bon déroulement du week-end, aussi bien pour la sécurité que pour le bricolage. Si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas !

Des réunions seront programmées au fur et à mesure des mois pour finaliser l'organisation.

Je compte sur votre présence et votre participation à ce beau projet collectif.

Bien à vous.

**Réunion de préparation
par MRPM
le 16 mars à 17h
31, rue de la Chaussée.**

Céline Le Frère, Maire

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon

**Fête médiévale
29 et 30 juin 2019**



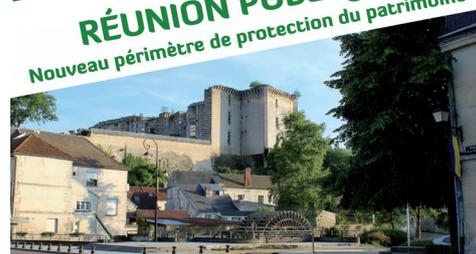
PATRIMOINE

Présentation publique de l'AVAP
(aire de mise en valeur de l'architecture
et du patrimoine) de La Ferté-Milon.

Présentation du projet finalisé avant l'arrêt
de projet en conseil communautaire.

détail p.2

RÉUNION PUBLIQUE
Nouveau périmètre de protection du patrimoine



Communauté de Communes Retz-en-Valois
Pôle Aménagement du territoire
25, rue de Général Leclerc - 01000 Villers-Cotterêts
Tél : 03 23 96 63 25 - pole.ad@retzenvalois.fr
www.ccretz-en-valois.fr



ENFANCE ET JEUNESSE
**Fermeture d'une classe
à la rentrée 2019**

voir p. 3

ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de l'enquête publique sur
la **révision des zonages d'assainis-
sement** des communes ci-dessous :

- La Ferté-Milon
- Monnes
- Noroy-sur-Ourcq
- Passy-en-Valois
- Silly-la-Poterie
- Troësnes

Le commissaire enquêteur recevra les
observations des administrés le samedi
2 mars à la mairie de La Ferté-Milon
de 9h à 11h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est
consultable aux Services techniques de la Com-
munauté de communes Retz-en-Valois, impasse
du Chênois à Villers-Cotterêts, dans les mairies
concernées aux jours et heures habituels.

MUSÉES

**Recrutement d'agents d'accueil pour
les deux musées pour la période du
6 avril au 3 novembre 2019.**
Se renseigner en mairie.

Ce mois-ci

Dimanche 10 mars
Marché campagnard
sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Samedi 16 mars à 17h

Fête médiévale
Réunion de préparation par MRPM
31, rue de la Chaussée.



Dimanche 17 mars

MJC • Randonnée pédestre.
Rendez-vous à 14h sur le mail.

Vendredi 22 mars

Présentation publique de l'AVAP
à 18h, salle du cinéma, 1, rue Racine.

Samedi 23 mars

Conférence sur les églises du Valois
à 17h30, église St-Nicolas. Entrée libre.

Mardi 26 mars à 20h

MJC : Assemblée générale ordinaire
Concernant l'année 2018, salle Corot, 1 rue
Racine. Tous les adhérents à jour de cotisation
recevront une convocation.

Dimanche 31 mars

Messe commémorative à la mémoire des quatre
résistants déportés. Église Saint-Nicolas à 10h30.



Samedi 23 mars à 17h30
Une conférence de VS Art
(Volontariat et Soutien par l'Art) par
Bernard Huot de Saint-Albin.



Vingt siècles du Valois
à travers ses églises

Le Valois est mal connu, et d'ailleurs ses frontières ont été fluctuantes au cours des siècles et sont difficiles à tracer; mais le souvenir d'une unité de destin reste vivace aujourd'hui encore. Tous les rois ont

- séjourné par exemple à Villers-Cotterêts, en particulier Charlemagne, Hugues Capet ou François 1er plus tard. Le Valois est resté une région rurale dont les seules petites villes sont Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Crépy-en-Valois, et de ce fait il a largement échappé aux ravages de la Révolution.
- Parcourir les beaux et vastes paysages aujourd'hui mis en valeur par de grandes exploitations agricoles permet, grâce au très important patrimoine qui a survécu, de procéder à une merveilleuse leçon d'histoire et d'architecture médiévales.
- L'attachement justifié de ses habitants à leur province, la prise de conscience de la valeur de sa centaine d'églises, ainsi que la mobilisation de nombreux bénévoles et associations, permettent peu à peu d'assurer la sauvegarde d'un patrimoine inestimable.



Haltérophilie

La bonne volonté des garçons de l'équipe 1 n'a pas suffi pour maintenir le club en Nat1. L'année prochaine en Nat2, les athlètes auront à cœur de rebondir.

Pour vous refaire une santé tout le long de l'année, le C.M.H.M vous propose de la zumba, de la *forme alter* (step, body, tai-chi), de la musculation généralisée et santé, du cardio, le programme *Silhouette halter* et de l'haltérophilie (dès 8 ans).

Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer au gymnase de La Ferté-Milon du lundi au vendredi dès 16h. On vous attend nombreux et nombreuses pour des séances dans la joie et la bonne humeur !

La Gaule Milonaise

Nos permanences au 31, rue de la Chaussée à La Ferté-Milon. Horaires d'ouverture : le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Pour tout renseignement contactez le : 06.76.25.14.92 ou le 07.78.66.52.08.

Vous pouvez également acheter vos cartes de pêche par internet via le site : <http://www.cartedepêche.fr/> tout en précisant bien l'AAPPMA LA GAULE MILONAISE.

Bien à vous, Bernard Darchu, président

Handball

Ce mois de mars, nos équipes vont avoir du pain sur la planche dans leur championnat respectif. Programme de nos rencontres qui se dérouleront au gymnase de Neuilly-St-Front :

- Samedi 2 mars :
18h moins de 18 ans F. (St-Quentin)
20h seniors M. (Laon 2)
 - Samedi 9 mars :
15h moins de 18 ans F. (Soissons)
17h moins de 15 ans F. (Villers-Cotterêts)
 - Samedi 23 mars :
14h moins de 13 ans F. (Laon)
16h moins de 15 ans F. (La Fère)
 - Samedi 30 mars :
14h moins de 13 ans F. (St-Quentin)
Les moins de 15 ans G. et les moins de 18 ans G. seront quant à eux en déplacement tout le mois respectivement à St-Quentin, Villers-Cotterêts et Marle pour les premiers et à Braine, St-Quentin et Château-Thierry pour les seconds. Notre équipe de loisirs aura également une rencontre amicale au programme à Villers-St-Paul le 16 mars.
- Pour finir, nos moins de 11 ans mixtes seront en tournoi le 2 mars à La Fère.

Pour tout renseignement : vous pouvez poser vos questions sur la page Facebook du club ou en contactant Ophélie au 06.79.52.89.34.

L'équipe du Handball Milonais

Tennis

Après trois semaines d'interruption, l'école de tennis reprendra ses habitudes à partir du 7 mars. Pendant cette pause hivernale s'est déroulé notre tournoi d'hiver. Lors de cette première édition nous avons 68 joueurs et joueuses inscrits : 14 dames et 54 hommes. Les finales sont programmées le dimanche 3 mars, n'hésitez pas à passer.

Pendant cette période, se déroulent aussi les individuels jeunes et adultes, treize Milonais sont engagés. Nous ne sommes pas les seuls à relancer certaines compétitions, le comité départemental de l'Aisne a relancé le championnat de double senior. Quatre équipes sont inscrites pour défendre les couleurs du club.

Une question, un renseignement ?
N'hésitez pas à nous contacter :
03.23.96.72.02 ou tennismilon@fft.fr

AS Milonaise

Après la classique trêve hivernale, les enfants et ados ont repris avec plaisir et énergie le chemin des tournois (journées entières) et plateaux (matinées), uniquement en salle (merci aux parents qui supportent nos jeunes plusieurs heures durant dans les gymnases).

Ces compétitions ont eu lieu à Villers, Charly-sur-Marne et Château-Thierry, et des tournois se sont terminés sans aucune défaite pour certaines de nos équipes. De leur côté, les adultes ont repris les matches amicaux.

À noter qu'a eu lieu pour la première fois un tournoi de foot en salle pour les plus de 45 ans (Vétérans +), cela s'est passé à Villers, dans une ambiance très conviviale.

À venir :

- le 10 mars à 14h30, les seniors rencontreront l'équipe de Presles ASA 2, puis, le 17 mars à 15h, celle de Château-Thierry IEC 2, venez les encourager à notre stade (sous réserve que la pelouse détériorée par les sangliers en janvier soit à nouveau praticable)
- en mars, début des réservations pour les emplacements à la brocante du mois de mai : 03.23.96.95.17 (après 19h).

Les enfants et ados sont toujours les bienvenus pour venir voir les entraînements (le mercredi à partir de 16h au gymnase) et s'inscrire en cours d'année. Bon mois de mars à tous.



Souscription pour la restauration des remparts Philippe Auguste

Les récentes fouilles archéologiques sur l'esplanade du château Louis d'Orléans de La Ferté-Milon ont confirmé l'époque de la construction de l'enceinte médiévale de notre ville au début du XIII^e siècle.

Neuf cents mètres de murs sont ainsi construits avec 24 tours dont quatre portes. Subsistent aujourd'hui 14 tours dont deux portes.

De la forteresse du seigneur Milon et de ses successeurs dont les premiers écrits autour de 1030-1040 attestent l'existence, il ne reste rien ; en effet table rase a été faite de l'ancien édifice pour asseoir le château Louis d'Orléans directement sur le banc rocheux calcaire. Malgré cela et du fait certainement de l'interruption brutale des travaux après l'assassinat du Duc en 1407, une nouvelle porte et des éléments de courtine Philippe Auguste ont pu être mis à jour sur la partie orientale de l'esplanade.

Les conclusions de l'étude menée par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) nous ont permis d'envisager une première tranche de restauration, la porte de Bourneville et les deux premières tours de l'enceinte urbaine. Il s'agira donc de mettre un terme à la dégradation, jointoyer et re-maçonner la construction jusqu'aux dernières hauteurs connues sur les documents photographiques pour permettre une compréhension visuelle du monument.

L'opportunité de la Mission Bern a été saisie et nos efforts ont été récompensés par la sélection de ce projet dès la première année du Loto du patrimoine. Ainsi une subvention de 320 000€, soit 40% du montant total, nous est allouée pour ces travaux. Nous ne pouvons que nous en réjouir et remercier la Drac et la Fondation du Patrimoine qui ont participé au choix de notre ville. Aujourd'hui, nous offrons encore une fois l'occasion à chaque citoyen de participer selon ses moyens à cette œuvre de sauvegarde, en lançant, comme pour la passerelle Eiffel une souscription publique. Sans aucun doute, La Ferté-Milon va augmenter son attrait touristique par cette valorisation d'un de ses atouts majeurs et conforter sa position de ville historique incontournable dans le Sud de notre département.

Chers concitoyens, chers voisins voilà un moyen d'inscrire vos noms dans ce beau projet ! Merci à l'avance de votre implication.



Cérémonie Dimanche 31 mars à 10h30

Le 31 mars 2019, le club Racine et son groupe Histoire, et la commune de La Ferté-Milon honoreront la mémoire des quatre résistants, arrêtés au soir du 6 juin 1944 et déportés le 17 août 1944 à Buchenwald, par le dernier convoi ayant malheureusement atteint son but.

Il s'agissait de Monsieur l'Abbé René Toulouse, curé de la paroisse, Monsieur Roger Laurance, directeur de la coopérative agricole, Monsieur Lange hôtelier et Monsieur Hebbe, garde champêtre. L'Abbé René Toulouse décède le 23 novembre 1944, au kommando de Leau-Plömnitz.

Monsieur Roger Laurance décède le 15 avril 1945, au kommando de Neu-Stassfurt.

Tous les deux ont reçu la mention "Mort pour la France". Ces deux endroits étaient des mines de sel, réhabilités par les nazis en usines de construction d'avions Junkers, où beaucoup de déportés, confrontés à la barbarie nazie, périrent sous les coups et les privations.

Messieurs Hebbe et Lange ne reviendront qu'en mai 1945, après la libération des camps. Tous ces faits historiques sont développés dans le livre "La Seconde Guerre Mondiale à La Ferté-Milon et ses environs". Soixante-quinze ans après, La Ferté-Milon et les Milonais ne les oublient pas et leur dédient une plaque commémorative qui sera posée sur le mur du presbytère, lieu où résidait le père René Toulouse.

Messe à 10h30 célébrée par Monseigneur Renaud de Dinechin, évêque de Soissons et le père Alban Gamavo, suivie par l'inauguration de la plaque.

Vin d'honneur offert par le club Racine au 31 rue de la Chaussée, près de la mairie.



Points de vente du livre "La Seconde Guerre Mondiale à La Ferté-Milon et ses environs"

- Au restaurant Les Ruines et le restaurant Moustache à La Ferté-Milon.
- La librairie de Crépy-en-Valois, celle de Neuilly-Saint-Front ainsi que la librairie des fables à Château-Thierry.

HOMMAGE



Le 31 janvier 2019 Jean Battisacchi nous quittait à l'âge de 94 ans. Conseiller municipal pendant trente ans sous les mandats de Michel Ferté et Jean Dubois, il a tenu une place importante dans les instances sociales. Il s'est investi en particulier à la maison de retraite où il était membre du conseil d'administration.

Très actif auprès des résidents, il honorait de sa présence et son dynamisme les activités organisées, tout comme au club Racine dont il était adhérent et où son épouse a été trésorière de nombreuses années.

Sa participation à toutes les activités culturelles et ludiques proposées par le club et le CCAS montre à quel point il aimait la convivialité et le partage.

Pour tout cela, la commune lui rend hommage.

ENFANCE - JEUNESSE

Fermeture d'une classe à la rentrée 2019

Le vendredi matin des vacances de février, un appel téléphonique des services de l'Inspection Académique venait confirmer la rumeur d'une fermeture de classe à l'école élémentaire de La Ferté-Milon pour la rentrée de septembre 2019. Depuis novembre, le décompte des enfants de nos écoles pour la prochaine rentrée laissait entrevoir cette éventualité.

La rentrée 2019 se présentait ainsi :

- Enfants montant en 6e : 29
- Enfants venant de la maternelle : 22 soit un déficit de -7 enfants.

L'effectif potentiel global baissait alors à 155 enfants soit un taux de remplissage passant de 23,14 à 22,14 enfants par classe. Pour six classes le taux sera de 25,83 enfants par classe.

Le suivi des données de ces derniers mois n'a pas permis d'espérer une augmentation d'effectif, ni pour 2020, ni pour les années suivantes. Il faut savoir que déjà l'année dernière une rencontre entre madame l'Inspectrice et madame le Maire avait permis de sauvegarder la septième classe.

La municipalité soutient la pétition des parents d'élèves demandant sa non fermeture et proposera d'émettre un avis défavorable à la consultation à venir des services de l'Éducation nationale.

La petite enfance

La revue annuelle parue en janvier présentait, dans la rubrique Enfance et Jeunesse, les deux services concernant la tranche d'âge de la petite enfance. Nous vous signalons aujourd'hui deux évolutions pour un meilleur service.

Le RAM (Relais d'Assistants Maternels), service dépendant de la CCRV

Depuis janvier les activités hebdomadaires ont lieu le lundi matin dans l'enceinte de l'école maternelle de 9h30 à 11h30. Une salle plus adaptée est mise à la disposition des professionnelles qui reçoivent les assistants maternels accompagnés des enfants dont ils ont la responsabilité, pour des animations (contact : 03.23.96.61.30 - ram@retzenvalois.fr).

Roule bout'chou

Nous pouvons dès maintenant signaler aux parents de jeunes enfants (dès deux mois) que le service mis en place avec le concours de l'association Familles rurales passera de deux à trois jours à la rentrée de septembre.

De plus, un projet est actuellement à l'étude pour développer ce service dans des locaux plus spacieux sur l'ensemble de la semaine, du lundi au vendredi (contact : 06.73.40.74.85 - rouleboutchou@orange.fr).



Préparons le Printemps du musée Racine !

Le musée Racine ouvre ses portes le samedi 6 avril pour la saison 2019. Pour commémorer le 380^e anniversaire de la naissance de notre Illustre, l'association *Jean Racine et son terroir* prépare, d'ores et déjà, le premier *Printemps du musée Racine* autour d'une œuvre majeure du musée : le registre des baptêmes de Saint-Waast.

Prévoyez dès à présent de venir partager un moment avec Racine les samedi 13 et dimanche 14 avril. Un programme d'animations sera proposé sur ce sujet.



ASSOCIATION
JEAN RACINE ET SON TERROIR
02460 LA FERTÉ-MILON



L'association Au fil des ans a organisé son assemblée générale annuelle le 4 février 2019

En présence de madame le Maire, de ses adjoints, de Gilles Blondeau, président de la MJC, des membres du personnel de la maison de retraite, des familles et des généreux donateurs, la présidente, Mireille Létoffé a rappelé les missions de l'association qui contribue à améliorer le bien-être des personnes âgées de la maison de retraite de La Ferté-Milon. La présidente a présenté ses vœux, exposé le bilan 2018, les projets 2019 et remercié chaleureusement tous les partenaires qui soutiennent les actions de l'association.



Les animations proposées aux résidents tout au long de l'année.

Services Publics



Mairie de La Ferté-Milon Tél. 03.23.96.70.45
29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h
En cas d'urgence (état civil), contactez le : 06.30.75.44.56

Gendarmerie : 03.23.76.46.17 Urgences médicales : 15
Centre Antipoison : 0800.59.59.59 Pompiers : 18

Relais d'Assistance Maternelle (RAM)
Permanence administrative Mercredi de 14h à 17h à la mairie
03.23.96.61.30
Ateliers 1 rue Saint-Lazare (école maternelle)

Roule bout'chou (halte garderie) de 8h45 à 16h30 les mardis et jeudis
Maison St-Michel, 1 rue St-Lazare

Vestiaire - CCAS Jeudis 7 et 28 mars
de 13h30 à 16h, 1 rue St-Lazare

Assistante sociale le 2^e mardi de chaque mois

Conciliateur de justice 07.83.70.12.38

Permanence urbanisme Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé • Rédaction : H. Savary, M. Braux, C. Mas • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • Imprimé sur matériel RISO • IPNS - Mairie de La Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Recensement militaire

Conformément à la loi, tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit leur anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens et concours (brevet, CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...).

Pour cela, ils doivent se présenter en mairie ou se faire représenter par leur représentant légal (parent, tuteur...) muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 7, 14, 21, 28 mars 2019, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

Permanence du député Jacques Krabal

Tous les deuxièmes samedi du mois de 10h à 11h, prochaine permanence le samedi 9 mars à la mairie.

Office de tourisme de Retz-en-Valois

6 place Aristide Briand 02600 Villers-Cotterêts - tél : 03.23.96.55.10
www.tourisme-villers-cotterets.fr

Collecte des déchets verts Prochaine ouverture 2 avril 2019

Déchèterie de Villers-Cotterêts

Avenue des Verriers (dans la zone industrielle à l'entrée de Villers-Cotterêts). Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de papiers d'identité.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi	9h30 à 12h	13h à 17h
Mardi	9h30 à 12h	13h à 17h
Mercredi	9h30 à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h30 à 12h	13h à 17h
Samedi	9h30 à 12h	13h à 17h
Dimanche	9h30 à 12h	Fermé

Déchèterie de Neuilly-Saint-Front

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

Ordures ménagères **Mardis 5, 12, 19, 26 mars**

Vendredis 1^{er}, 8, 15, 22, 29 mars

Papiers/emballages **Vendredis 1^{er}, 8, 15, 22, 29 mars**

Verre **Jeudi 28 mars**